L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 25 MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

Mme GODIN-M. demande des ouvrières 44 Bourbon. 25 mars—1f

A VENDRE.

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 fév—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Grille, veuve Louis Talazac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,737.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Paul Desbons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mars—17 21 25

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,019—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et, à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catherine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
21 mars—21 25 30

Succession de Lorenzo Medina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,120—Division A—Attendu que J. B. Vincent administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Medina, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22mars—22 25 31

Succession de F. St-Claire Ferris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,070—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. St-Claire Ferris, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mars—17 21 25

Succession d'Helen Meallie, femme de Peter Ficken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,095—Division B—Attendu que Peter Ficken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Helen Meallie, femme de Peter Ficken, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

Succession de Frederick Leach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,081—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Leach, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

Succession de Michael Drascovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,103—Division A.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Michael Drascovich décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

John G. Moll, Jr., vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mars—22 25 31

Succession de Louis Buhler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,510.—Division A.—Attendu que Susanna Daschne, veuve de Louis Buhler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Buhler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mars—17 21 25

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,124—Division "B"—Danner Bros vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires Danner Bros, une raison sociale composée de William et Charles Danner; soit convoquée et tenue pardevant Arthur McGuirk, Esq., notaire public, en son bureau No 37 rue Carondelet, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 mars 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 mars—3f au 6 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 42,033, Division C.—James G. Cocker vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, James G. Cocker, insolvable, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Théodule Brisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 2me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur sa demande de décharge et sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 mars—3f au 2 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,927—Division C—Henry F. Blaese, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandé par Henry F. Blaese soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. G. La Pice, Esq., notaire public, le 9me jour d'avril 1894, afin de soumettre devant eux l'état de ses affaires, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 mars—3f au 9 avril

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,911—Division B—D. P. Caraghi vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. P. Caraghi soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, commençant le MERCREDI, 4me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 2 mars 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3f au 4 avril

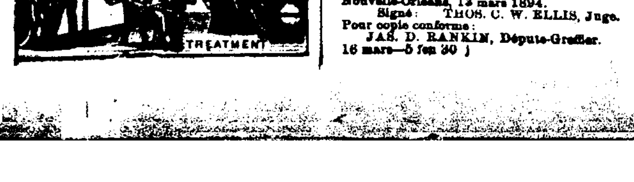

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. B. Ringrose.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 39,913.—

MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 mars 1894, la propriété ci-après décrite—

1° **Trois certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, un des lots étant désigné par le No 1, d'après un croquis annexé à un acte de partage passé pardevant Robert J. Ker ancien notaire en cette ville, le 9 mars 1854 et les deux autres lots sont désignés par les numéros 3 et 4, d'après un plan fait par Jos. Pilié, voyer, en date du 21 mars 1836, annexé pour référence à un acte passé pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, le 31 mars 1842; le dit lot numéroté 1 mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, suivant au croquis ci-dessus; le lot No 3 ci dessus mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annonciation sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 4 touche au lot ci-dessus No 3 dans le fond, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, désigné comme lot No 283, sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844, et déposé pour référence au bureau de L. R Kenny, ancien notaire dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laurel et Philip, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la dite rue Laurel, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage en commun avec le lot adjacent No 239, d'une allée de —— pieds de large formée de portions égales de chacun des dits lots pour l'usage commun de chacun d'eux.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes de 1893, 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.
E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières., 201 rue Canal.
25 mars—25 28—4 11 18 22 avril à date

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur
—DES—
USINES DE LA COMPAGNIE
—DE—
Brasserie d'Alger,
De Construction Moderne et ayant une vaste exploitation.
—SITUÉES DANS LE—
CINQUIÈME DISTRICT
—DE LA—
Ville de la Nouvelle-Orléans
—SUR LA—
Rive Ouest de la Rivière Missisipi,
—VIS-A-VIS LA—
Rue Julie.
A L'ENCAN,
—DANS L'AFFAIRE DE—
LA BANQUE LAFAYETTE DE ST-LOUIS
—VS—
La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B. rendu dans la susdite affaire, le 21 février 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir:

Les usines de la Compagnie de Brasserie d'Alger situées dans le Cinquième District de cette ville, les dites usines consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, renfermant un appareil à brasser, tel que cuves à fermentation, réservoirs à lager, "chip tanks," "Bunging apparatus,"—2 bouilloires, machine à vapeur de 75 chevaux, une autre machine à vapeur de 30 chevaux, 1 "Hop jack," 1 pompe à bière, 1 chaudière à bière avec tuyau à connection en cuivre, tuyau à connection pour vapeur, pompes d'eaux chaude et froide, pompes automatiques, 1 "wash tub," 1 moulin à houblon, ascenseurs à houblon, 1 condensateur et 1 condensateur préliminaire, 1 baquet à riz, 1 balance stationnaire Fairbank, 1 pompe "Attemperator," réservoir à eaux chaude et froide. 1 réfrigérateur Bantelot et réservoir à bière avec "pan" à bière et tuyaux à connections, 1 ascenseur Reed, aussi une écurie en bois.

Le terrain compris dans la dite vente est comme suit:

Toute cette certaine demi-partie d'un carré de terre située dans le Cinquième District de cette ville, dans la section appelée anciennement McDonoghville, dans le carré désigné par le No 48 sur un plan de L. W. Pilié, voyer de la ville, en date du 10 février 1860, et borné par les rues Madison, Decatur, DeArmas et Jefferson, étant cette moitié du dit carré la plus rapprochée de la rue Madison, qui se compose des terrains 7, 8, 9, 10 et 11, et une moitié des terrains Nos 6 et 12, et mesure 300 pieds de façade rue Madison sur 150 de profondeur et de façade rues Decatur et DeArmas. Ces usines comprennent tout ce qui est nécessaire à une brasserie de premier ordre, érigées dans les trois dernières années, construites avec les meilleures matériaux; sont situées de façon à présenter les plus grandes facilités pour l'exploitation d'affaires de brasserie; et sont une occasion pour les capitalistes qui, par une sage administration, rendront un produit des plus satisfaisants.

Conditions de la vente.

Comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1894, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, notaire.
2 mars—2 4 11 18 25—avril 1 2 3 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,018, Division A—Robt. McGregor vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Robt. McGregor soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. H. Downing, Esq., notaire, à son bureau, dans la Bâtisse Maçonnique, No 85 rue St-Charles, en cette ville, LUNDI, 2me jour d'avril 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14mars—3f au 2avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,037 — Division A—Solomon Blum vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Que la cession des biens de Solomon Blum soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. H. Ker, Esq., notaire public, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 2me jour d'avril 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 mars—5 fen 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS REMUNERATIFS
—EN—
Propriétés Foncières
DE CHOIX
A L'ENCAN
Rapportant $936.00
—EN—
Total de Loyers Annuels.
Mercredi, 18 Avril 1894.

Succession de George B. Ittmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 40,458.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—Le MERCREDI, 18 Avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 14 mars 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

LA RÉSIDENCE
No 400 rue Ursulines.

1° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 76, borné par les rues **St-Philippe, Ursulines, Tonti** et **Miro**, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan daté le 15 mars 1846 déposé au bureau de A. D. Doriocourt, notaire; les dits lots mesurent chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur cent seize pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 393 rue Ursulines.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Ursulines, Hôpital, Tonti** et **Miro** et désigné comme le numéro 10 du dit ilet sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. D. Doriocourt, notaire, le 1er juillet 1845; le dit lot ayant trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur une profondeur de cent trente pieds.

No 230 rue Prieur.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, et désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues **Prieur, Johnson, Hôpital** et **Quartier**, sur un plan dressé par A. Persac, daté le 27 décembre 1867, et déposé au bureau de Abel Dreyfous, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue **Prieur** sur cent quarante-sept pieds huit pouces quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue **Hôpital** par le lot No 2 du dit plan.

No 218 rue Miro.

4° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 17 janvier 1859, déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue **Miro**, trente-quatre pieds cinq pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante seize pieds quatre pouces une ligne sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée.

No 222 rue Miro.

5° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Miro, Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, formant une partie du lot désigné par le No 5 du dit ilet, laquelle dite portion de terre mesure seize pieds de face à la rue **Miro**, dix-sept pieds deux pouces sept et demie lignes de largeur dans le fond, soixante-onze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui la divise de la partie qui reste du dit lot No 5, et soixante quatre pieds onze pouces cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue **Ursulines**, et est cette portion du dit lot No 5 la plus près de la rue **Ursulines**.

No 238 rue Johnson.

6° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Johnson, Hôpital, Galvez** et **Quartier**, et désigné par la lettre B dans un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins.

No 266 rue St-Philippe.

7° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **St-Philippe, Derbigny, Dumaine** et **Roman**, désigné par le No 1 sur un plan fait par F. L. Tourne, mars 6 1861, déposé comme plan No 53 au bureau de A. E. Bienvenu, notaire; le dit lot mesure vingt-un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

No 269 rue Galvez.

8° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Galvez, Johnson, St-Anne** et **Dumaine**, formant une partie du lot désigné par le No 4 sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 22 décembre 1836, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville, laquelle partie ou portion du dit lot mesure quinze pieds de face à la rue **Galvez** sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces six lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt dix-sept pieds, plus ou moins, sur l'autre côté de la ligne qui divise la dite partie ou portion de la balance du dit lot No 4.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit et toutes les clauses usuelles de garantie. Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs; les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894. Les plans sont à la Bourse.
E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières, 201 rue Canal.
17 mars—17 18 21 25 28—av 4 11 15 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 34,356.

Succession de Jose Robert y Gerona
BEAU MORCEAU DE PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.
La grande bâtisse en briques à trois étages,
No 155 rue de la Commune,
Entre St-Charles et Carondelet,
EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.

PAR E. CURTIS & CIE, encanteurs—Bureau No 201 du Canal - En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 22 février 1894, et à nous adressé, nous vendrons à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la **Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles**, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, St-Charles, Carondelet et Canal, et désigné par le No 10, sur un plan dressé par Hugh Grant, sous-voyer de la ville de la seconde municipalité en date du 11 février 1847, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds 4 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté, et 85 pieds sur l'autre ligne de côté et 15 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages louée à bail à Spear & Escoffier pour 12 mois à partir de septembre 1892 à raison de $75 par mois, avec le privilège de renouveler pour 1, 2, 3 ou 4 ans, pourvu que les locataires donnent 3 mois de notice au propriétaire. Les locataires ont exercé le privilège de renouvellement jusqu'au 1er octobre 1894.

Termes et conditions—Comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Plan à la Bourse.
27 fév—27 28—mars 4 7 11 14 21 25 28—avril 1 à date

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three onths, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX TERRAINS DE CHOIX,
Rues Jeannette, Dublin et Sixième,
—EN FACE DES—
Hangars du Dépôt des Chars Electriques,
—PRECIEUX—
POUR OCCUPATION ET SPECULATION.

Succession de William Brand, décédé.
Vente par ordre de la Cour Civile de District.

A Crédit de Longue Echéance.
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 20 mars 1894, Dossier No 41,733, pour le compte de la succession de Wm Brand, à l'encan, il sera vendu—

Six terrains de choix, convenables pour y bâtir, à Carrollton.

Six terrains de valeur, situés dans le Septième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19 et 23, lesquels mesurent comme suit, savoir:

Les terrains Nos 13 et 14 se touchent et mesurent, chacun 30 pieds de façade rue Dublin, sur une profondeur de 130 pieds; le terrain No 13 fait face à la rue Dublin, sur une profondeur de 130 pieds. Le terrain No 13 forme l'angle des rues Dublin et Sixième.

Les terrains Nos 18 et 19 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Dublin sur une profondeur de 130 pieds.

Le terrain No 12 mesure 32 pieds 6 pouces rue Sixième sur une profondeur de 150 pieds

Le tout entre lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan qui peut se voir sur les lieux de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 0/0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumeront le paiement en outre des taxes de l'année courante 1894, et feront un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Jeff C. Wenck notaire, aux frais des acquéreurs.
25 mars—avril 1 8 15 22 au 25

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Helena McArtin, epouse décédée de Francis Hagan.

No 40,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 125 rue Sud Claiborne.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite Cour Division C, signé et daté le 10 mars 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 125, Sud Claiborne, située dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Perdido, Claiborne et Willow, désignée par le No 6, sur un plan qui en a été fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 11 octobre 1870, d'après lequel la dite portion mesure 76 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Claiborne; 19 pieds 4 pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Willow, 97 pieds de profondeur de l'autre côté la plus proche de la rue Clara et 30 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en bois, ayant sept chambres, auvent, citerne, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat sur la propriété, pour l'année 1894.

L'acte de vente pardevant Besl, Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur
25 mars—25 28—av 4 11 18 25

Doit être vendu. Cottages de choix couverts en ardoises, dans le 3me district, Nos 260 et 262 rue Espagne entre les rues Claiborne et Derbigny, et deux terrains convenables pour y bâtir, rue Derbigny, entre les rues Mandeville et Espagne. Mercredi, 4 avril 1894.

PAR DANZIGER & STERN, encanteur—A midi à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan pour le compte de qui cela concerne, les propriétés ci dessus mentionnées, subdivisées selon un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur paiera les taxes de 1894, et fera un dépôt comptant de 10 0/0 du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. Henry Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25 31 au 4 avril

PAR VINCENT & CO.

PAR VINCENT & CO.—Nos 60, 62 et 64 rue Douane, N. O., Lte
Grande vente de commerce sans réserve et à crédit de Vêtements confectionnés. Pantalons, Pantalons, Pantalons.

MARDI, 27 mars 1894, à 11 heures A. M. précises, $20,000 de vêtements confectionnés, consistant en vêtements pour hommes, garçons, jeunes gens et enfants, jolis complets en diagonal, laine, cassimir, etc., de toutes grandeurs et qualités, et régulièrement faits et finis. 3,000 paires de pantalons casimir et laine fins des meilleures fabriques du Nord et pleinement garantis sur le rapport de la grandeur, de la façon et du fini.

Votre attention spéciale est appelée sur cette vente positive et sans réserve, comme chaque lot sera vendu sans réserve ou limite. Vous êtes respectueusement priés d'être présent.

Conditions libérales.

JEUDI, 29 mars—Grande vente sans réserve de marchandises sèches, fantaisie, garnitures, marchandises blanches et articles de toilette.
25 mars—1f

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de meubles de maison et bijouterie,

Comprenant ameublement de Salon, de Chambre à coucher, ustensiles de Cuisine, table à extension, tableaux, Rugs, Pièces de monnaie or et argent (étrangère) deux Montres, Médaillon, Collier et Boucles d'oreilles Chevaux, Wagons, Buggy, Harnais, Farine, Bois, un certificat de stock (10 actions) Interstate Building & Loan Association of Columbus Ga., etc.

SUCCESSION DE NICHOLAS AMANN.

No 41 289—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

JEUDI, 29 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet.— JEUDI, 29 mars 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux 67 rue Elmire, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique—

Un lot de meubles de maison, comprenant ameublements de salon, de chambre à coucher, sideboard, table à extension, ustensiles de cuisine, stove, tableaux, rugs lot de pièces de monnaie, une montre en or, une montre en argent plaquée, trois chevaux, deux wagons, buggy, harnais, un lot de farine et bois, et autres meubles, aussi un certificat de stock (10 actions) du Interstate Building and Loan Association de Colombus, Gie, (sur lequel il appert que le défunt aurait payé $230) le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
18 mars—18 21 25 27 29

1-5-8

Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs............ 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

Succession de Caetano Moria.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 38,490—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme L. Gaillat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 mars—15 18 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Propriété de Batture.
DEUX CARRÉS DE TERRE DE VALEUR
ENSEMBLE AVEC LEURS
Bâtisses et Améliorations,
Auvents, Cours Briquetées, Barrières, Kilns, etc.
Avec tous les droits des futures Alluvions, près de
L'AVENUE PETERS
Et faisant face aux rues
Tchoupitoulas et Léontine.
La rue Léontine et la Rivière Mississippi.
DANS L'AFFAIRE DE
Mme Regina Geyer et John F. Gever, son époux
vs.
Victor Mauberret, Receveur du Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.
DOSSIER No 41,513.
LE 4 AVRIL 1894.
A longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & CIE.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 16 février 1894 et signé le 23 février 1894, dans l'affaire de Regina Geyer et John F. Geyer, son époux, vs. Victor Mauberret, receveur du Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited, Dossier No 41,513, pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

Un carré d'ilet de batture de choix rues Front et Léontine.

1° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré lettre "C" ou No 66, borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, lequel mesure ensemble 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Front, 217 pieds de façade rue Léontine, est borné sur sa façade par la rivière Mississipi et du côté supérieur par le reste du dit terrain, ensemble avec tous les droits d'alluvion et de batture, etc. Sur cette propriété il y a un lot d'**Auvents à briques** et un **Pit shed**.

Rue Tchoupitoulas (côté Sud).

2° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 2 ou 71, borné par l'avenue Peters, la Levée ou Tchoupitoulas, Front et Léontine, qui mesure ensemble 232 pieds 9 pouces de façade rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Front, 284 pieds de façade rue Léontine, et sur le dit côté supérieur par le reste du dit carré.

Les améliorations consistent en **un cottage à double logement en bois** avec 5 chambres de chaque côté, **une écurie à deux étages en bois**, 2 kilns, 3 citernes, barrières et bâtisses de dépendance.

Le tout d'après un inventaire que l'on peut voir sur les lieux de la vente, et le tout plus ou moins en mesure américaine.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, assurance et transfert de polices, les acquéreurs assumant en outre des enchères les taxes pour l'année courante 1894 et feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., No 1152 rue Magazine, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 mars—2 3 4 11 18 25—1er av à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RANGÉE
—DE—
HUIT RÉSIDENCES DE VALEUR
—DANS UN—
BEAU VOISINAGE,
—SITUÉ DANS LE—
Haut du Quatrième District.
Toutes en bon état et rapportant environ $85 par mois.
Un Superbe Placement.

Succession de Henry Ellerman, décédé.

LE 4 AVRIL 1894.
A L'ENCAN. POUR DU COMPTANT.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 28 février 1894, Dossier No 40,884, pour le compte de la succession d'Henry Ellerman, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 159, borné par les rues Camp Chestnut, Pleasant et Toledano, et désigné par la lettre A. et mesurant 116 pieds 6 pouces et 4 lignes de face aux rues Pleasant et Toledano sur une profondeur et une façade de 104 pieds 6 pouces et 7 lignes à la rue du Camp, et de 97 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur de l'autre côté près de la rue Chestnut et forme l'encoignure des rues Pleasant et Camp, et Toledano et Camp, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après le plan qui peut être vu au lieu d'enchère.

Les améliorations comprennent une rangée de huit maisons couvertes en ardoises et bien construites, connues comme les Nos 204 à 216 1/2 rue Pleasant, chaque logement contenant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance et hangar, le tout en parfait état, toujours habitées par de bons locataires et rapportant seulement $82 par mois et en valant $100 par mois, et toute la dite rangée de maisons sera vendue en bloc et peut être visitée en tout temps par quiconque sera porteur d'une carte de l'encanteur.

Conditions.—Comptant en passant le titre, 10 0/0 payable comptant et l'acheteur assumera en sus du prix d'achat les taxes pour l'année courante, 1894.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 mars—2 3 4 11 18 25—avril à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage en Bois, No 440 Rue St-Pierre,
Entre les Rues Rocheblave et Tonti.

Succession de Lucy Ann et Augustus Walters ou Waters.

Cour Civile de District—No 39,766.

A l'Encan pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 20 mars 1894, dossier No 39,766, pour le compte de la succession de Lucy Ann et Augustus Walters ou Waters, tous deux décédés, à l'enchère publique, sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Rocheblave, Tonti et la Promenade Carondelet, désigné par le No 3, lequel mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds, et 28 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan exposé sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en un **cottage en bois** portant le No 440 rue St-Pierre ayant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Conditions.—Comptant en passant les titres; 10 0/0 comptant de dépôt sur les lieux, ainsi que le paiement des taxes de 1894 par l'acquéreur en outre.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25—avril 1 8 15 22 au 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,123.—Division B.—Wm F. Young vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, Esq., notaire public, en son bureau, No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—3f au 6 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Warrants d'Etat, Certificats d'Ecole, Warrants de la Police Métropolitaine.

Rév. John Browne et als.
—Vs.—
Lucien Soniat Dufossat et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,786.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 28 mars 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 23 février 1894, par l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée—

$2,873 59/100 Certificats d'Ecole, Ville de la Nouvelle-Orléans, 1874-5 6.
$2,219 17/100 Warrants d'Etat (Certificats d'Ecole) 1874-5 6-7.
$283 97/100 Certificats de la Police Métropolitaine.
Conditions—Comptant.
15 mars—15 18 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presse complète de Goss Webb avec machine à stéréotyper, rouleaux de machine, etc.
Presse Hoe à double cylindres.
4 1/2 bbls encre d'imprimerie, 5 1/2 rouleaux papier à imprimer, casses de caractères, meubles de bureau, installations à gaz et autres articles trop nombreux à énumérer.
Aussi une liste de comptes courants, dont on peut consulter la copie au bureau des encanteurs.
In Re Frank H. Pope vs. Louisiana Printing & Publishing Company limited.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39 100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune.—LUNDI, 26 mars 1894, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu, au No 41 rue Natchez, entre les rues Camp et Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 mars 1894, dans la susdite affaire, le contenu des dits lieux, consistant en partie des articles ci dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
14mars—14 18 21 26

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Balances, Courroies, Poulies,
Tuyaux, Fontes, Railing Posts, Stoves, etc., etc
A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur -Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le VENDREDI, 30 mars 1894 à la gare en briques du Texas and Pacific R. R. Co., à la tête de la rue Thalie, à 11 heures A. M. et sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu—

Un lot de balances et balances en fonte et accoutrements, courroies en peau et en caoutchouc, poulies, tuyaux, bull'es, fontes, railing posts, stoves et divers consignés au Standard Machine Co, vente pour couvrir les frais et les charges. Conditions—Comptant avant livraison.
20 mars—20 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le Contenu de la Buvette, Comptoirs et Installations,
—AUSSI—
Le Bail et le Droit d'Occupation, etc.
Au No 166 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles.
ACTIONS ET BONS.

Succession de William Brand, décédé.

A l'Encan. Pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs — Bureau No 13 rue Carondelet—MARDI, 3 avril 1894 à 11 heures A. M., sur les lieux, No 166 rue de la Commune entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un jugement de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E., en date du 20 mars 1894. Dossier No 41,733 pour le compte de la succession de William Brand, décédé, à l'encan, il sera vendu—

1° **Tout le contenu et les installations**, etc., au rez de chaussée des dits lieux, consistant en vins, liqueurs bouteilles, comptoirs rayons vitrines, miroirs, coffres forts, 3 glacieres, une installation d'éventails électriques, installations à gaz tables, chaises, rampes, etc.

2° **Tout le droit, titre et intérêt** du défunt en et au terme non échu du bail de la susdite propriété, lequel expire le 31 décembre 1894, au loyer de $100 par mois, et au cas où le bail ne se vendrait pas; alors sera offert.

3° **Le droit d'occupation** des dits lieux à partir de la date de la vente jusqu'au 31 décembre 1894.

4° **Un lot de meubles** de ménage et d'effets mobiliers.

5° **3 actions du fonds-capital** du Consumers Seltzer & Mineral Manufacturing Co. de $10 chacune pleinement payées.

6° **1 action du fonds-capital** du Club Olympique de $25 pleinement payée.

7° **3 actions ou certificats** des Gardes Continentaux de $10 chacun pleinement payé.

Le tout selon un inventaire enregistré dans la susdite honorable Cour.
Conditions—Comptant sur les lieux.
23 mars—23 24 25 31—au 3 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Propriété de LAITERIE
DE VALEUR
TOUT L'ILET DE TERRE
—AVEC—
Un Confortable Cottage En Bois,
Avec Ecurie pouvant accommoder à peu près 60 vaches et chevaux.
Deux cuves, puits, bonnes barrières, etc.
A un ilet seulement de l'Avenue Carrollton.
Le tout en bon état.

Succession de James R. May, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 18 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 mars 1894, Dossier No 33,774, pour le compte de la succession de James R. May, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un ilet de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville et désigné par le No 178 A ou 413, borné par les rues Dublin, Madison, Douzième et Pritchard, subdivisé en 26 grands lots qui se touchent et mesurent ensemble 300 pieds de face à chacune des rues Dublin et Madison et 325 pieds de face à chacune des rues Douzième et Pritchard, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations consistent en un joli et bien bâti cottage en bois, ayant 5 chambres, aussi 2 cuves et un puit, barrière, etc. Aussi écuries pour 50 vaches ou plus, 7 chevaux, etc.

Le tout en bon état, une bonne banquette en planches, conduisant à la vacherie, seulement à un ilet de l'avenue Carrollton.

Cette propriété est une laiterie de choix, et il est très probable qu'elle ne sera pas importunée pendant plusieurs années par aucune législation locale, et peut être inspectée à n'importe quel temps.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de garanties, 10 pour cent comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera en sus de son adjudication les taxes de 1894.

Actes de vente pardevant Fred Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 mars—14 18 25—avril 1 8 15 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 6me jour de mars 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Henriette Gougenheim vs son mari — No 41,738.

Sur motion de A. B. Philips, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la demande.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire contre le défendeur le 28 février dernier soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Gougenheim, femme de Théodore Lehman et contre Théodore Lehman, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté d'acquets et gains qui existaient auparavant entre eux et donnant à la demanderesse la libre et exclusive administration de tous ses biens paraphernaux. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse et contre le défendeur pour la somme de cinq mille huit cent vingt-deux dollars et 15/100 ($5,822 15) apportées par elle après le mariage avec hypothèque légale sur la propriété de son mari et avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire et frais de l'affaire.

Jugement rendu le 6 mars 1894.
Jugement signé le 12 mars 1894.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de mars dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 mars—3f au 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,189.

Succession de Matthew John Omond et Jane Stubbing, sa femme.

PAR E. CURTIS & CIE. — E. Curtis, Encanteur — Bureau No 201 rue du Canal. — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 17 février 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI, 28 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 24, borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Pleasant, lequel dit lot est désigné par le No 14 du dit ilet, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 20 octobre 1854, et déposé au bureau de John D. Poindexter, anciennement notaire en cette ville. Le lot mesure 28 pieds 3 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Aussi un certain lot de terre, dans le Cimetière Greenwood, de l'Association Charitable des Pompiers, mesurant 6 pieds de face à l'avenue Violet et 9 pieds de profondeur, sur lignes parallèles, entre les promenades Cedar et Aloe et numéroté 602, d'après un plan du dit cimetière dressé par W. T. Thompson daté le 10 avril 1854.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un et deux ans, avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley N. P., aux frais de l'acquéreur.
Plan à la Bourse.
21 fév—21 28—mars 7 14 21 au 28

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Montre en Or.--Bijouterie.
Vêtements et Divers.

PAR ALBERT PAUL, encanteur -Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 3 avril 1894, à 11 heures A. M., au No 159 rue de la Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 mars 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de George D. Hite, Dossier No 40,330, il sera vendu à l'encan: Une montre en or bijouterie et divers.
Conditions—Comptant.
21 mars—21 25 28—avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante
—DE—
Propriétés de Choix Rémunératrices
—DANS LES—
Premier et Quatrième Districts.

Cette propriété de coin de valeur, No 376 rue Deuxième, coin St-Denis.

Le splendide emplacement de commerce et résidence, Nos 358 et 358 1/2 rue Deuxième, près du Marché de cette rue.

Le joli cottage double, Nos 630 et 630 1/2 rue St-Denis, entre Première et Deuxième.

Le cottage double No 219 rue Claiborne, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Patrick Short.

No 40,754—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A des conditions faciles.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur- Bureau, 159 rue Commune — MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 mars 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Patrick Short il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur améliorée ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y sont attachés ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Deuxième, Dryades, St Denis et Troisième. Le dit terrain mesure (37) trente-sept pieds 6 six pouces de façade rue Deuxième, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles, et étant composé du terrain No trois.

Les améliorations comprennent la grande maison double en bois connue sous les numéros municipaux 358 et 358 1/2 de la rue Deuxième. Le No 358 est occupé comme restaurant et salon d'huîtres, avec résidence à l'arrière par M. Joseph Gendron; et le No 358 1/2 est occupé comme buanderie et résidence par Hing Sing. Cette propriété est admirablement située pour un commerce de détail, à proximité du marché de la rue Deuxième, près d'églises et d'écoles, et elle est bien louée rendant un revenu mensuel d'environ $26

2° **Un certain terrain**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et tout ce qui y appartient et qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Deuxième, St Denis, Dryades et Troisième, formant l'angle des rues Deuxième et St Denis, et mesurant vingt six (26) pieds rue Deuxième, sur cent douze (112) pieds huit pouces (8) de profondeur et de façade rue St Denis; le tout d'après un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 26 mai 1853 déposé en l'étude de M. W. H. Peters, ancien notaire, de cette ville.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, occupée comme épicerie et résidence, et portant le No 376 de la rue Deuxième, coin St Denis. Aussi une maison de résidence en bois à deux étages, située immédiatement derrière la maison du coin. Elle a environ quatre chambres, galerie, etc., et fait face à la rue St-Denis. La situation est extrêmement désirable, et moyennant une faible dépense pourrait être transformée en un attrayant magasin d'épicerie de coin de rue ou autre magasin de commerce.

3° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 630 et 630 1/2 de la rue St Denis, et tous les droits, passages et avantages qui y sont ou, en quelque sorte, y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Denis, Première, Deuxième et Dryades, et désigné comme le terrain huit sur un plan de Moellhausen, le 10 septembre 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire de cette ville. La dite propriété mesure trente (30) pieds de façade rue St-Denis, sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage double ayant environ 4 ou 5 chambres de chaque côté avec galerie devant, bâtie à distance de la rue et portant les [vieux] numéros municipaux 630 et 630 1/2 de la rue St-Denis. Bonne situation, toujours louée et rendant un revenu mensuel de $24 environ; à proximité de marchés, d'églises, d'écoles, et une ligne de chemin de fer, passe devant.

4° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, carré d'ilet compris entre les rues Claiborne, Clio, Erato et Willow (ci-devant Market). La dite portion de terre mesure trente-quatre (34) pieds plus ou moins de façade rue Claiborne, sur cent vingt-deux (122) pieds huit (8) pouces et sept (7) lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à deux étages, ayant environ 2 chambres et cuisine de chaque côté, est toujours louée rendant un revenu d'environ $12 par mois; est située près des usines du chemin de fer Illinois Central.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, 7 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devront être assurées pour une somme suffisant à couvrir le montant des dits billets; et les polices transférées, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudications. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant George Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 mars—11 14 21 28—av 4 11

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés situées à Alger, anciennement McDonoghville.

Succession de Dame Martha Mason, épouse de John Charles Maikell.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 avril 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1894—

Propriétés Foncières.

Deux lots de terre contigüs, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 154, renfermé par les rues Madison, Newton, Homer et Monroe, désignés par les lettres A et B. Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Madison, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur. Le lot A formant l'encoignure des rues Madison et Newton.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison de cinq chambres, avec corridor d'entrée sur le côté, citerne, jardin, etc., etc.

Sur le lot B—un cottage double, Nos 54 et 54 1/2 rue Madison, ayant six chambres, un grand hangar, lieux d'aisance, citerne, jardin, etc., etc.

Le tout, conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Les chars allant de Gretna à Alger passent devant la propriété, et se trouve aussi à une petite distance du débarcadère du ferry de la rue du Canal.

Actions.

Douze actions de $200, chacune du fonds capital du Pelican Homestead Association de cette ville, d'après le certificat No 229 en faveur de John Charles Maikell, de la valeur non acquise (withdrawal value) de $1007 65/100.

Sept actions de $20 chacune du fonds-capital du Algiers Brewing Association, d'après les certificats Nos —— et 276.

Conditions—Pour les actions: comptant—Pour les propriétés foncières: un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, avec toutes les clauses pénales d'usage, comprenant lien du vendeur, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de polices. Les acquéreurs assumeront en outre du prix de leur adjudication les taxes pour l'année 1894—et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de leur prix d'achat pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire.
11 mars—11 14 21 28—av 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Désirable
DEUXIÈME DISTRICT
RUE BOURGOGNE,
Coin Toulouse,
EMPLACEMENT POUR EPICERIE
—ET—
Grandes Ecuries et Emplacement pour une Forge.
—AUSSI—
Bâtisse double à trois étages en briques 139 et 141 rue Bourgogne.
Mme Veuve J. Langles et als,
vs
Mlle A. Dabezies et als.

No 41,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, 18 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur.- Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 6 mars 1894, et signé le 12 mars 1894, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St Pierre, et désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1 mesure 33 pieds 6 pouces 5 lignes sur la rue Toulouse et 86 pieds 6 pouces sur la rue Bourgogne, plus ou moins, formant l'encoignure. Le lot No 2 touche à la propriété ci-dessus et mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 3 touche aux deux lots ci-dessus décrits et mesure 41 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 93 pieds 6 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage avec magasin et quatre chambres, étant les Nos municipaux 137 et 139 rue Toulouse, formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourgogne, et louée à bail jusqu'au 31 octobre 1894 à raison de $45 par mois; vendue sujette au dit bail. Aussi la grande bâtisse en briques à un étage connue par les numéros municipaux 141 rue Toulouse et 135 et 137 rue Bourgogne; les deux locaux sont loués à bail jusqu'au 30 novembre 1897, à raison de $70 par mois. Aussi une bâtisse double en briques à trois étages Nos 139 et 141 rue Bourgogne, ayant de chaque côté 6 chambres et cabinet de toilette dans la principale bâtisse, et une cuisine à trois étages ayant 7 chambres. Le No 139 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $25 par mois, et le No 141 est aussi loué au mois à raison de $25 par mois. Toute la propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a en un et deux ans avec des billets d'acquéreurs garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur toute la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie. Les billets devront porter intérêt de 7 pour cent par an jusqu'à maturité et 8 pour cent par an intérêt éventuel à partir de ce jour; aussi la clause de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets ou une partie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante 1894. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mars—15 17 21 28—avril 4 11 18

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence dans le Premier District.
Nos 209 et 209 1-2 rue Perdido, entre Magnolia et Clara.
A L'ENCAN.
Succession de Francis Hagan.

No 40,890.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C Green, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 28 mars 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé dans la susdite affaire, le 19 février 1894, sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Clara et Magnolia, désigné comme lot No 3, sur un plan ou certificat de voyer, fait par L. H Pilié, en date du 17 aout 1882, et annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire le 21 aout 1882. Le dit lot mesure 28 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Perdido sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Clara de 59 pieds 8 pouces et 1 ligne, face à une allée, puis ouvrant à un angle droit parallèle avec la rue Clara et touchant au lot No 2 susdit mentionné, une autre profondeur de 34 pieds 6 pouces et 2 lignes à la ligne du fond laquelle a 29 pieds 11 pouces et 7 lignes et à partir de la dite ligne du fond à la rue Perdido, et l'autre ligne de côté vers la rue Magnolia, le dit lot a une profondeur de 100 pieds 3 pouces et 3 lignes. Le dit lot ayant en commun avec le lot No 2 ci dessus décrit, l'usage d'une allée entre les deux dits lots, mesurant 3 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur d'à peu près 59 pieds.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par les Nos 209 et 209 1/2 rue Perdido.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du montant de son adjudication, et un dépôt de dix pour cent comptant du prix de son enchère sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.
25 fév—25 28—mars 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE BATTURE
—ET—
Sites Convenables pour Bâtir
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT.
A l'Encan.
A. Storrs & Bennett Co vs Dame Vve Patrick Harnan et al.

No 40,166—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—Alfred C Green, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre daté et signé dans la susdite affaire le 8 mars 1894, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet No 79 1/2 borné par la rivière Mississippi et les rues Water, Upperline et Lyon, composé du terrain No 4 et de la moitié contiguë du terrain No 5, mesurant 45 pieds de façade rue Water, sur 150 pieds de profondeur, avec droit à l'une quelconque ou à toutes les additions y appartenant.

2° **Un certain terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 27 borné par les rues Chestnut, Broadway, Ferdinand et Elisabeth. Le dit terrain est désigné par le No 11 et mesure 30 pieds de façade rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur.

3° **Cinq certains terrains**, situés dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet No 83 borné par les rues Burthe, Chestnut Broadway et Troisième, désignés comme les terrains Nos 16, 17, 18, 19 et 20 et mesurant comme suit:

Le terrain No 16 a 30 pieds de façade rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur.

Les terrains Nos 17, 18, 19 et 20 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Burthe, sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain No 17 forme le coin des rues Burthe et Chestnut.

4° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 3 borné par les rues South, Front, Walnut et la propriété de la succession Foucher. Le dit terrain est désigné par le No 4 et mesure 30 pieds de façade rue Walnut, sur 160 pieds de profondeur.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt sur la partie non payée, à partir du jour de l'adjudication, jusqu'à parfait paiement, avec la clause usuelle de lien du vendeur et de sécurité pour la partie non payée du prix d'achat. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1894, en sus du prix de leur adjudication, et feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
10 mars—10 14 21 28—av 4 11

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Champion Hood.

No 40,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B,

Lundi, 2 avril 1894.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée) LUNDI, 2 avril 1894, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 19 rue St-Charles, au premier, entre les rues Commune et Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 décembre, 1893, à l'encan, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison, consistant en ameublements de salon et de chambre à coucher, tables à rallonge, Stove et ustensiles de cuisine, tableaux, rugs, etc.
Condition—Comptant.
20 mars—20 25 30—avr 2

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre
Le ressort de leur art.
... de palais artificiels

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA PREMIERE GRANDE VENTE DE CETTE SAISON.
Magnifique Propriété Commerciale
—DANS LA—
Plus Belle Partie du Centre des Affaires.
L'Ancienne Grocerie bien Etablie
—DE—
MM. Swarbrick & Co
59-RUE CAMP-59
Dans le voisinage des Institutions de Banques, de Compagnies d'Assurances, de Magasins de Quincaillerie et parmi les Journaux.
—LA—
Bâtisse en Briques à Quatre Etages.
—SUR LA—
Rue Tchoupitoulas, Nos 37 et 39 rues Gravier et Natchez.
Le Grand Entrepôt attenant, occupé par les Marchands en Gros,
MM. Jung & Cie., et MM. Geo, Jurgens & Cie.
Dans le centre des maisons en gros de Pharmacie, Grocerie, des Produits de l'Ouest, de Tabacs, du Board of Trade et de l'Hôtel Schmitt.
Maison de Famille,
Faisant face à la rue Race et à la Place Colisée,
Avec de Grands Terrains richement embellis,
Situé parmi les Elégantes Résidences de MM. Leeds, Schmidt, Flower, Legendre, Farwell et Autres.
—AUSSI—
La Résidence à deux Etages,
No 106 rue South Liberty.
John T. Moore vs Geo. W. Moore et Als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,343—Division E.
Mercredi, 11 Avril.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 avril 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, rendu le 9 février 1894 et signé le 15 février 1894 à l'encan, il sera vendu—

1° **Cinq certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Colisée, Orange, Félicité et Camp désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurent comme suit: Les lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins. Le lot No 8 mesure 23 pieds de face à la rue Race sur une profondeur de 126 pieds 3 pouces et face à la rue Colisée, lesquelles deux rues forment l'encoignure, 65 pieds de largeur sur la ligne du fond et 150 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7. Les lots Nos 9 et 10 mesurent chacun 29 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Colisée sur 28 pieds de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 9 a 155 pieds sur le côté vers la rue Race et 164 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 10, et le dit lot No 10 a 164 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 174 pieds 8 pouces sur la ligne opposée, moins 4 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Colisée, et sur 56 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur retenus par Jno. T. Moore jr et pris du lot No 10 et touchant la ligne du lot No 11. Tous ces mesurements sont plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, ayant un grand et joli corridor, grand salon, anti-chambre, grande salle à manger, tout parfaitement tapissé, office, cuisine, hangar et chambre à laver, au second étage grand corridor, quatre chambres à coucher et trois sur la galerie, chambre à bain. Le troisième étage a trois grandes chambres à coucher et une petite chambre à coucher. Ecurie et dépendances, deux grandes cuves. Le terrain est grand, magnifique et embelli. Loué jusqu'au 30 juin 1894 et vendu sujet au dit bail.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Charles, Gravier et l'Allée Commerciale, désigné comme lot No 59 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mai 1842, mesurant 23 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles plus ou moins. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à quatre étages, No 59 rue du Camp et a été occupée plusieurs années par G. Swarbrick comme une grocerie de famille et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1894, la vente sujet au bail.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Gravier et Natchez, et désigné par le No 2, sur un plan particulier du dit lot et autres, dressé par G. T. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, déposé pour référence à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, étant annexé dans la marge de l'acte de vente de la Banque Nationale de l'Union de la Louisiane à Cora A. Slocomb passé pardevant H. B Cenas ancien notaire, le 7 novembre 1846 et mesurant 25 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds 7 pouces de largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 159 pieds 11 pouces 5 2/5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 160 pieds 3 pouces 4/5 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à quatre étages, No 37 rue Tchoupitoulas, maintenant occupée par L. E. Jung, comme marchand de liqueur en gros et en détail, et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1894, vendue sujet au dit bail.

4° **Un certain lot de terre** situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magazine et Natchez, et désigné par le No 1 sur un plan ci-dessus décrit, dressé par G. T. Dunbar, voyer, mesure conformément au plan américain 25 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 25 pieds 5 pouces 4 lignes de largeur sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du côté supérieur et 159 pieds 11 pouces 4 2/5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à quatre étages, No 39 rue Tchoupitoulas, maintenant occupée par Geo. Jurgens comme marchand de liqueurs en gros et en détail et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1894 et vendue sujette au dit bail.

Ces deux dernières propriétés décrites sont situées dans le centre des affaires, à proximité de plusieurs dépôts de chemins de fer et de bateaux à vapeur, du Board of Trade et du Sugar Exchange.

5° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Gravier et Perdido, désigné par le No 3 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, en date du 12 mai 1837, déposé à l'étude de Louis Ferand ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, plus ou moins, 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 100 pieds, plus ou moins. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages No 106 rue Liberté, ayant quatre chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, représenté par des billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de garanties, honoraires d'avocats, etc., et toutes les autres clauses usuelles de garanties contenues dans les actes de ventes à crédit en cette ville. Les taxes d'Etat et de ville de 1894 devront être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant au moment de la vente sur le prix d'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. J. Woulfe, notaire.
7 mars—7 14 21 28—avril 4 11